

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-5-chem | Théorie du droit criminel. Début du XIXe. ItemThéorie du droit criminel. Début du XIXe. \[couverture chemise\]](#)

Théorie du droit criminel. Début du XIXe. [couverture chemise]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0054

SourceBoite_002-5-chem | Théorie du droit criminel. Début du XIXe.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Théorie du droit criminel 54

14^e cent du XIX^e



